

Conseil Municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS -50-22-

Séance du 20 octobre 2022

Le jeudi 20 octobre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 14 octobre 2022, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Évelyne COYAUX, Vincent JEANMOUGIN, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Eric DESENCLOS, Christophe BLERVAQUE, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Murielle BERNARD, Alain DRUELLE, Cathy DELOFFRE, Emmanuel LASSON,
Représenté : Catherine PARENT (par Pauline CANVA)

Effacement des réseaux et aménagement qualitatif de la rue du 11 novembre

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 13 octobre 2022 à 9h00 pour la restitution de l'analyse des offres et le choix des entreprises pour le marché d'effacement de réseaux et l'aménagement qualitatif de la rue du 11 novembre.

Les entreprises retenues sont :

Lot 1 VRD : JEAN LEFEBVRE pour un montant de 400 493,70 € H.T.

Lot 2 Effacement de réseaux : OLCZAK pour un montant de 78 814,63 € H.T.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'entériner le choix de la commission d'appel d'offres.

Le Conseil Municipal ;

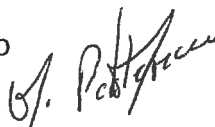
Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

DÉCIDE

- D'entériner le choix de la commission d'appel d'offres.

Ainsi délibéré,

Le Maire
Michel PEDERENCINO



Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.